Séance ordinaire du conseil de la Ville de Drummondville du 23 janvier 2023 à 19 h 00

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. RÉFLEXION

2.1 Lecture de la réflexion

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.1 Adoption de l'ordre du jour

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 décembre 2022

4.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 12 décembre 2022

4.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 14 décembre 2022

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance

6. DIRECTION GÉNÉRALE

6.1 Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 17 janvier 2023

6.2 Délégation des élus municipaux au Souper de la mairesse qui aura lieu le 22 février 2023

6.3 Délégation de la conseillère Sarah Saint-Cyr Lanoie et du conseiller Daniel Pelletier au webinaire « Le CCU 201 : son bon fonctionnement et crédibilité » de l'Association québécoise d'urbanisme (AQU)

6.4 Proclamation des Journées de la persévérance scolaire 2023 dans notre ville

6.5 Signature d'une entente à intervenir avec Zone Média relativement à la vente d'espaces à vocation informative sur les panneaux à affichage numérique situés en bordure de l'autoroute Jean-Lesage pour l'année 2023 (CV23-3254)

7. FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

7.1 Dépôt de la liste des dépenses autorisées et de la liste des paiements

7.2 Appropriation d'une somme de 63 762 $ au surplus accumulé affecté « Secteur Saint-Nicéphore » pour une contribution à la campagne de financement pour la nouvelle construction du Centre communautaire de loisirs Claude-Nault

7.3 Appropriation d'une somme de 146 600 $ au fonds d'actions environnementales pour divers projets du budget 2023

7.4 Appropriation d'une somme de 520 000 $ au surplus accumulé affecté « Secteur ancien Drummondville » pour divers projets prévus au PTI 2023

7.5 Appropriation d'une somme de 763 700 $ au surplus accumulé affecté « Maintien d'actifs » pour divers projets prévus au PTI 2023, ainsi que pour le financement d'une convention de don

7.6 Appropriation d'une somme de 410 000 $ au fonds de parcs pour divers travaux dans les parcs du PTI 2023

7.7 Appropriation d'une somme de 853 000 $ au fonds de carrières et sablières pour la réfection de la route Farley, prévue au PTI 2023

7.8 Emprunt d'une somme de 975 000 $ au fonds de roulement pour une période de 5 ans pour les logiciels et matériel informatique prévus au PTI 2023

7.9 Emprunt d'une somme de 3 015 000 $ au fonds de roulement pour une période de 10 ans pour les véhicules et équipements prévus au PTI 2023

7.10 Services professionnels – Rapport d'expertise
(Contrat de gré de gré no DR23-GAG-001)
GCM Consultants au montant de 56 000 $ (taxes incluses)

7.11 Fourniture de mélange bitumineux en période hivernale
(Demande de prix no DR22-DDP-103
Tech-Mix, division de Bauval inc. au montant de 121 199 $ (taxes incluses), soit pour 800 tonnes de mélange bitumineux tiède

7.12 Service de nettoyage des stations de pompage par vacuum et hydropression
(Appel d'offres no DR22-PUB-079
Vacuum Drummond inc. au montant annuel moyen de 90 427,83 $ (taxes incluses)

7.13 Fourniture de bacs roulants pour l'année 2023
(Appel d'offres no DR22-PUB-084)
IPL North America inc. au montant de 281 716,34 $ (taxes incluses)

7.14 Fourniture de vêtements de travail pour les cols bleus 2023 et 2024
(Appel d'offres no DR22-PUB-086
Chaussures Belmont inc. au montant annuel moyen de 88 292,50 $ (taxes incluses)

8. CAPITAL HUMAIN

8.1 Dépôt de la liste d'embauches, de promotions et de mouvements de main-d'œuvre des employés

8.2 Autorisation à signer la lettre d'entente BE-01-2023 avec le Syndicat des employés municipaux cols bleus de Drummondville concernant le statut et les conditions d'un employé col bleu

8.3 Fin d'emploi d'un employé

9. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

9.1 Signature d'un amendement à l'acte publié sous le numéro 27 372 465 à intervenir avec M. Yvon Dubuc et Mme Micheline Hébert (CV23-3769)

9.2 Signature d'un acte de vente à intervenir avec M. Benoit Nolet relativement au lot 3 921 089, soit une partie projetée de la rue Yergeau et le retrait du domaine public (CV22-3831)

9.3 Dépôt d'un procès-verbal de correction relatif à la résolution no 0896/09/22
Signature d'une entente à intervenir avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) relativement à un financement dans le cadre du Programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités - Volet 2

10. TRANSPORT EN COMMUN/ STATIONNEMENT

10.1 Signature d'un contrat à intervenir avec les dépositaires autorisés relativement à la vente des titres de transport en commun pour une période d'un an

11. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

11.1 Aucun

12. LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

12.1 Reconnaissance d'un organisme conformément à l'application de la Politique d'admissibilité des organismes au soutien municipal

12.2 Signature d'une entente de service à intervenir avec Transport Diligence inc. et la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover relativement au transport adapté des personnes handicapées pour l'année 2023, et ce, pour un montant de 219 960 $ (CV23-2884)

12.3 Signature d'une entente à intervenir avec 1er Scouts Drummondville (District Centre-du-Québec) relativement à l'utilisation d'un local dans le bâtiment de la piscine Frigon et d'un local au chalet Jardins-du-Boisjoli pour les années 2023 à 2025 (CV23-3088)

12.4 Signature d'une entente à intervenir avec les centres communautaires relativement aux festivités de la Fête des flocons pour l'année 2023, et ce, pour un montant de 12 000 $ (CV23-3152)

12.5 Signature d'un avenant à intervenir avec le Fonds régional de l'Alliance centricoise pour la solidarité et l'inclusion sociale relativement à la prolongation du projet Drummondville, au coeur des priorités, phase 2 (CV23-3533)

12.6 Signature d'une entente à intervenir avec Brock Baseball Club relativement au versement d'une subvention au fonctionnement pour l'année 2023, et ce, pour un montant de 10 000 $ (CV23-3698)

13. ARTS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

13.1 Signature d'ententes annuelles 2023 à intervenir avec 4 organismes culturels relativement au programme d'aide spécifique pour un montant de 14 600 $

13.2 Signature d'ententes annuelles 2023 à intervenir avec 6 organismes culturels et artistes relativement à l'entente de développement culturel pour un montant de 65 000 $

13.3 Signature d'une entente 2023 à intervenir avec le Village Québécois d'Antan relativement au programme d'aide au fonctionnement pour un montant de 207 400 $ (CV23-2979)

13.4 Signature d'ententes triennales 2023-2025 à intervenir avec 6 organismes culturels relativement au programme d'aide au fonctionnement pour un montant de 390 950 $

13.5 Signature d'une entente d'aide au fonctionnement pour un montant de 1 030 200 $ et d'une entente d'occupation à intervenir avec la Maison des arts Desjardins de Drummondville pour 2023 (CV23-3143, CV23-3144)

13.6 Signature d'un addenda à intervenir avec l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec relativement à la subvention accordée dans le cadre du Fonds canadien de revitalisation des communautés pour le projet de parc culturel pour 2023 (CV23-3781)

14. DÉVELOPPEMENT ET RELATIONS AVEC LE MILIEU

14.1 Versement d'une subvention de 1 100 $ à l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Centre-du-Québec pour le projet Agri-Intégration

14.2 Dépôt du rapport de fin de travaux relativement au Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III), volet 1 pour le projet de la Rivia phase 2 (parc des Voltigeurs)

15. INGÉNIERIE ET ENVIRONNEMENT

15.1 Signature d'un protocole d'entente à intervenir avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) relativement à l'octroi d'une aide financière dans le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) - volet 2 dans le cadre de la réfection de la rue Lindsay phase 3 (CV23-3839)

15.2 Signature d'une entente de service à intervenir avec le Conseil Régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) relativement à la gestion clé en main du Programme de soutien aux initiatives environnementales pour 2023 (CV23-3484)

16. TRAVAUX PUBLICS

16.1 Aucun

17. URBANISME

17.1 Demandes de dérogation mineure

17.1.1 Immeuble situé au 2920 du boulevard Allard
Réduire la marge arrière applicable au bâtiment principal, la distance de la ligne de terrain pour l'implantation d'une terrasse et la distance de la ligne de terrain pour l'aménagement d'une entrée charretière et d'une allée de circulation - Favorable

17.1.2 Immeuble situé au 425 du chemin Hemming
Autoriser l'aménagement d'un logement accessoire en sous-sol au niveau du rez-de-chaussée - Favorable

17.1.3 Immeuble situé aux 1800 à 1900 de la rue Montplaisir
Autoriser la construction d'un bâtiment accessoire de type bloc sanitaire en cour avant - Favorable

17.1.4 Immeuble situé au 305 de la rue des Camélias
Réduire la distance minimale entre l'extrémité du toit de l'abri d'auto et la ligne latérale gauche de terrain - Favorable

17.1.5 Immeuble situé au 235 de la rue Heriot
Augmenter la hauteur de l'enseigne par rapport au niveau du sol et la distance entre une enseigne rattachée et la porte donnant accès à l'établissement - Favorable

17.1.6 Immeuble situé au 1399 de la rue Carignan
Réduire la distance entre le garage privé isolé et la ligne latérale droite de terrain - Favorable

17.1.7 Immeuble situé au 235 rue des Voiliers
Autoriser un escalier et une porte extérieure donnant accès à la partie supérieure du garage privé isolé existant - Défavorable

17.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)

17.2.1 Demandes de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale - P.I.I.A. (recommandations positives - C.C.U. du 14 décembre 2022)

CCU Résolution	Adresse	Objet de la demande
22.12.03	1910, boulevard Mercure	Rénovation extérieure du bâtiment **(condition)**
22.12.04	1565-1595, boulevard Lemire	• Agrandissement du bâtiment • Rénovation extérieure du bâtiment • Aménagement de terrain
22.12.05	235, rue Heriot	Nouvelle enseigne rattachée au bâtiment
22.12.06	1450, rue Hébert	Nouvelle enseigne rattachée au bâtiment
22.12.07	2255, boulevard Lemire	Nouvelle enseigne détachée du bâtiment
22.12.08	495, boulevard Saint-Joseph	• Agrandissement du bâtiment • Rénovation extérieure du bâtiment • Aménagement de terrain • 2 nouvelles enseignes rattachées au bâtiment • Modification de l'enseigne détachée du bâtiment
22.12.09	5125, rue Saint-Roch Sud	Démolition du bâtiment principal (incluant les constructions accessoires)
22.12.10	5135, rue Saint-Roch Sud	Démolition du bâtiment principal (incluant les constructions accessoires)

17.3 Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

17.3.1 Adoption du premier projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser une maison de chambres au 221 de la rue Saint-Marcel - Consultation publique

17.3.2 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser un commerce de location d'outils et d'équipements au 630 de la rue Haggerty

17.3.3 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser l'usage vente au détail de véhicules automobiles usagés seulement à l'intérieur du bâtiment au 680 du boulevard Foucault

17.3.4 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser un bâtiment multifamilial de 5 logements aux 1064-1068A de la rue Blanchette

17.3.5 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser l'établissement d'un lieu de culte à l'intérieur du bâtiment au 4021 du boulevard Saint-Joseph

17.4 Divers

17.4.1 Demande d'autorisation pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 3 921 522 - 3450 de la route Caya (secteur Saint-Nicéphore)

17.4.2 Demande d'autorisation pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie des lots 3 921 957 et 3 921 581, chemin de la Longue-Pointe (secteur Saint-Nicéphore)

17.5 Règlements d'urbanisme

17.5.1 Avis de motion

17.5.1.1 Avis de motion du règlement no RV23-5483 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage et visant le 400 du chemin du Golf et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet d'autoriser différents usages dans le but d'y construire un complexe hôtelier et ses services annexes au Golf de Drummondville situé au 400 du chemin du Golf

17.5.1.2 Avis de motion du règlement no RV23-5489 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage et visant le secteur des rues Rose-Ellis, Robert-Bernard et Hains et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet d'autoriser la construction de bâtiments commerciaux d'occupation mixte jusqu'à 10 étages et 250 logements par bâtiment à l'intérieur de l'affectation commerciale régionale pour le secteur des rues Rose-Ellis, Robert-Bernard et Hains

17.5.2 Adoption de projets de règlements - Consultation publique

17.5.2.1 Adoption du projet de règlement no RV23-5483 (400 du chemin du Golf)

17.5.2.2 Adoption du projet de règlement no RV23-5489 (Secteur des rues Rose-Ellis, Robert-Bernard et Hains)

17.5.3 Adoption de seconds projets de règlements

17.5.3.1 Adoption du second projet de règlement no RV22-5471-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'apporter des allègements et de procéder à l'abrogation de certaines dispositions réglementaires applicables aux usages communautaires et d'utilité publique notamment à l'égard des constructions, des équipements, des usages autorisés dans les cours, de la superficie, du nombre et de l'implantation des constructions accessoires, des usages temporaires, du stationnement hors rue, de l'aménagement de terrain, de la hauteur et des matériaux des clôtures, de l'entreposage et de l'étalage extérieur

17.5.3.2 Adoption du second projet de règlement no RV22-5484-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'augmenter de 4 à 6 le nombre maximal de logements pour 5 terrains formés des lots 6 375 002 à 6 375 006 situés en bordure et au nord-est de la rue du Grenache

17.5.4 Adoption de règlements

17.5.4.1 Adoption du règlement no RV22-5470-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'apporter des allègements et de procéder à l'abrogation de certaines dispositions réglementaires applicables aux usages industriels, notamment à l'égard de la mixité des usages, des constructions, des équipements, des usages autorisés dans les cours, de l'implantation des bâtiments accessoires, des usages temporaires, du stationnement hors rue, de l'aménagement de terrain, de la hauteur et des matériaux des clôtures, de l'entreposage et de l'étalage extérieur

17.5.4.2 Adoption du règlement no RV22-5490 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet de modifier l'identification de certains milieux humides apparaissant sur la carte des milieux naturels

17.5.4.3 Adoption du règlement no RV22-5491 modifiant le règlement no 4303 relatif aux permis et certificats ayant pour objet de modifier les conditions d'émissions des permis de construction pour les lots adjacents à la 132e Avenue

17.5.4.4 Adoption du règlement no RV22-5517 modifiant le règlement no 4299 relatif au plan d'urbanisme ayant pour objet d'autoriser les activités industrielles du côté sud de la rue Saint-Roch Sud à la suite d'une exclusion du territoire agricole de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et en concordance à la modification du Schéma d'aménagement révisé de la MRC de Drummond

17.5.4.5 Adoption du règlement no RV22-5518 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'autoriser les activités industrielles du côté sud de la rue Saint-Roch Sud à la suite d'une exclusion du territoire agricole de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et en concordance à la modification du Schéma d'aménagement révisé de la MRC de Drummond

18. AUTRES RÈGLEMENTS

18.1 Avis de motion et dépôt de projets de règlement

18.1.1 Avis de motion du règlement d'emprunt no RV23-5463 décrétant des travaux de secteur sur la rue de l'Aligoté et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet de décréter des travaux de pavage, de bordures et d'éclairage sur la rue de l'Aligoté et nécessitant un emprunt de 538 000 $ à cette fin

18.1.2 Avis de motion du règlement d'emprunt no RV23-5464 décrétant des travaux de secteur sur les rues du Sémillon et du Merlot et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet de décréter des travaux de pavage, de bordures et d'éclairage sur les rues du Sémillon et du Merlot et nécessitant un emprunt de 640 000 $ à cette fin

18.1.3 Avis de motion du règlement d'emprunt no RV23-5465 décrétant des travaux de secteur sur les rues Lagacé et Fugère et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet de décréter des travaux de pavage, de bordures et d'éclairage sur les rues Lagacé et Fugère et nécessitant un emprunt de 163 000 $ à cette fin

18.1.4 Avis de motion du règlement d'emprunt no RV23-5466 décrétant des travaux de secteur sur les rues du Reliquaire, du Campanile, du Maréchal, Saint-Laurent, Rossini et Verdi et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet de décréter des travaux de pavage, de bordures et d'éclairage sur les rues du Reliquaire, du Campanile, du Maréchal, Saint-Laurent, Rossini et Verdi et nécessitant un emprunt de 1 238 000 $ à cette fin

18.1.5 Avis de motion du règlement d'emprunt no RV23-5467 décrétant des travaux de secteur sur la rue Maryse-Beaumont et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet de décréter des travaux de pavage, de bordures et d'éclairage sur la rue Maryse-Beaumont et nécessitant un emprunt de 266 000 $ à cette fin

18.1.6 Avis de motion du règlement d'emprunt no RV23-5488 décrétant un emprunt de 6 650 000 $ pour des dépenses en immobilisation pour l'année 2023 (règlement parapluie) et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet de décréter des travaux pour l'élaboration de plans et devis accessoire aux travaux, l'acquisition, l'amélioration, l'aménagement, l'installation ou la construction d'infrastructures en matière de voirie telles que resurfaçage, celles relatives à l'eau potable et aux eaux usées, de bâtiments, de parc, de véhicules, de machinerie, d'outillage et d'équipements divers, de terrains et nécessitant un emprunt de 6 650 000 $ à cette fin

18.1.7 Avis de motion du règlement no RV23-5501 modifiant le règlement no 3500 et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet de modifier le règlement municipal no 3500 concernant le tarif des vignettes de stationnement travailleur et les sites autorisés pour les titulaires de permis de camion de cuisine

18.2 Adoption de règlements

18.2.1 Adoption du règlement no RV22-5468 modifiant le règlement RV21-5338 concernant le régime complémentaire de retraite des employés municipaux de la Ville de Drummondville

18.2.2 Adoption du règlement no RV22-5487 afin de modifier le règlement no RV18-4933 sur le traitement des élus municipaux

18.3 Dépôt de certificat relatif au règlement

18.3.1 Dépôt d'un certificat relatif au règlement no RV22-5480 décrétant un emprunt de 9 000 000 $ pour effectuer des dépenses en immobilisation pour l'année 2023 (règlement parapluie)

Résultat : aucune signature reçue

18.3.2 Dépôt d'un certificat relatif au règlement no RV22-5481 décrétant des travaux pour le maintien des actifs - sécurité publique et nécessitant un emprunt de 2 800 000 $ à cette fin

Résultat : aucune signature reçue

18.3.3 Dépôt d'un certificat relatif au règlement no RV22-5482 décrétant des travaux dans le cadre du programme de soutien au milieu municipal - patrimoine immobilier et nécessitant un emprunt de 985 000 $ à cette fin

Résultat : aucune signature reçue

18.4 Dépôt de certificat relatif à une résolution

18.4.1 Aucun

18.5 Divers

18.5.1 Aucun

19. INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Condoléances :

Madame la mairesse, au nom de ses collègues et des employés municipaux de la Ville de Drummondville, offre de sincères condoléances :

- à madame Ginette Chagnon, préposée à l'administration à la Direction des finances et des technologies de l'information, à la suite du décès de son père, monsieur Marcel Desrosiers;
- à monsieur Mario De Granpré, opérateur à l'usine de traitement des eaux usées à la Direction de l'ingénierie et de l'environnement, à la suite du décès de son père, monsieur André De Granpré;
- à monsieur Serge Gagnon, chef de division infrastructure-réseautique au Service des technologies de l'information, à la suite du décès de son beau-père, monsieur Gérald Grenier.

- **InfoDMV** (M. Yves Grondin)
- **C’est l’hiver : allons jouer dehors !** (M. Mario Sévigny)
- **Engagement de 500 000 $ pour le projet d’agrandissement du Cégep de Drummondville** (Mme Stéphanie Lacoste)

20. PÉRIODES DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

20.1 Période de questions concernant les affaires municipales de Drummondville

21. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

21.1 Prochaine séance du conseil : 6 février 2023

22 **LEVÉE DE LA SÉANCE**